



## Quel délai pour ma dédit?????

Par **laurie**, le **16/02/2008** à **12:14**

Bonjour,  
voilà j'habite à la campagne depuis presque un an (avril 2007) mon époux a changé de boulot et il est embauché depuis octobre 2007 et nous ne devons pas nous rapprocher de son lieu de travail car il fait 100 km aller/retour par jour ...  
j'aimerais savoir si je peux donner un dédit de 1 mois à mon propriétaire ???  
pour rapprochement du lieu de travail  
merci.